

## ÉPIGRAPHIE

### 20. Deux monuments funéraires inscrits

A l'excellente publication des monuments funéraires de Rhénée par M.-Th. Couilloud (*EAD*, XXX), dont l'activité archéologique continue heureusement à nous mieux informer sur la nécropole délienne<sup>50</sup>, j'apporte les deux compléments suivants :

#### 1. Urne funéraire *EAD* XXX n° 487.

Faute de l'avoir retrouvée dans le musée de Délos, encore étroit à l'époque de la publication et où les objets disparaissent et reparissent, M.-Th. Couilloud a dû publier l'urne A 4212 sans l'illustrer et en reproduisant la description de F. Robert. Je l'ai repérée depuis lors (fig. 26).

Marbre blanc. Haut. : 28,5 cm. Diam. : 41 cm.

Parois extérieures et intérieures et fond grossièrement piquetés. Sur la lèvre, du côté extérieur, bandeau large de 2 cm, plus finement travaillé et trou de scellement rempli de plomb (4 à 5 cm).

Le fond de la cuve, épais de 8,5 cm, comporte au milieu, mais un peu décentré, un trou fermé par du plomb coulé.

Sur la paroi extérieure, à 16 cm de la face intérieure et à 9 cm sous la lèvre, une bande finement piquetée, haute de 5 cm  $\pm$  et longue de 17 cm  $\pm$ , porte l'inscription  $\Delta\epsilon\zeta\iota\eta\varsigma$  en lettres hautes de 2 cm  $\pm$ .

L'intérêt de la redécouverte de l'urne est de confirmer que l'écriture est bien du iv<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'avait indiqué F. Robert, plutôt de la seconde moitié; en effet, à feuilleter la publication de M.-Th. Couilloud, on s'aperçoit vite que les monuments funéraires du iv<sup>e</sup> siècle sont très peu nombreux à Rhénée<sup>51</sup>. Ensuite, comme l'écrit F. Robert, l'urne a été apportée « à une date tardive, et employée à quelque usage domestique »<sup>52</sup>.

#### 2. Autel circulaire inédit.

En revanche, M.-Th. Couilloud ne semble pas avoir connu un autel déposé actuellement dans le Quartier du théâtre (III R b). Il convient donc de l'ajouter p. 422 de *EAD* XXX (fig. 27 à 29).

(50) M.-Th. COUILLOU, *BCH*, 100 (1976), pp. 822-826 : début d'exploration d'enclos funéraires hellénistiques.

(51) Cf. pour les stèles, M.-Th. COUILLOU, *EAD*, XXX, p. 243.

(52) F. ROBERT, *EAD*, XX, p. 41.

499 bis. Marbre blanc ; mouluré en haut et en bas. Haut. : 54 cm. Diam. sup. : 39 cm. Face supérieure lisse. Face inférieure creusée en forme de cuve (prof. : 17 cm). Le rebord de cette cuve est à moitié brisé ; sur la partie conservée de la lèvre, trou de scellement (2,5×1,5 cm ; prof. : 1 cm) et trace d'un second trou opposé au premier. Sur la face courbe, en lettres hautes de 1,5 cm ±, l'épithaphe :

Δίκαιε Φιλοτίμου  
Καρπασεῶτα χρηστὲ  
χαῖρε

La présence de notre autel dans le Quartier du théâtre prouve qu'il a, comme d'autres autels funéraires de Rhénée, été ultérieurement détourné de sa fonction primitive ; cela confirmerait, s'il en était besoin, que le Quartier a continué d'être occupé après l'époque hellénistique. Mais la profonde cavité creusée à la face inférieure pose un problème (fig. 29) : il est clair, une fois l'autel placé tête en bas, qu'elle permettait de l'utiliser comme petite vasque. Mais a-t-elle été creusée à cette fin ou est-elle originelle ? M.-Th. Couilloud observe, à la suite de Bory de Saint-Vincent, que certains autels funéraires étaient creusés d'une profonde cavité où pouvait s'encaster une ostothèque, mais ce serait toujours à la face supérieure et non, comme ici, à la face inférieure<sup>53</sup>.

L'ensevelissement à Rhénée d'un personnage originaire de Karpasos (Chypre) n'est pas surprenant : on connaît dans la Délos de l'époque hellénistique non seulement des Chypriotes en général, mais d'autres Karpasiotes<sup>54</sup> :

— Στησαγόρας Τιμοκράτου Καρπασεώτης, bénéficiaire du décret honorifique IG 807.

— Ἀρίστων Καλλικράτου Καρπασεώτης, dédicant d'un vase du Sarapieion : ID 1403, Bb, II, 52 = 1417, A, II, 74. Et cf. le suivant.

— Μεννέας Κλέωνος καὶ Ἀρίστων Καλλικράτου Καρπασιῶται, dédicants d'un skaphion du Sarapieion : ID 1403, Bb, II, 83-84 = 1417, A, II, 111-112. Le premier de ces personnages doit être le Μεννέας τοῦ Κλέωνος, dédicant d'un autre vase du Sarapieion : IG 1308, 8-9 = ID 1417, A, II, 98 ; c'est peut-être encore lui qui apparaît dans la formule Σαραπιασταὶ οὗς συνήγαγεν Μεννέας : [IG 1307, 7-8] = ID 1403, Bb, II, 64-65 = 1417, A, II, 88-89.

— Ζώϊλος Ζωΐλου Καρπασεώτης fréquente la palestre de Staséas : ID 2595, 46-47.

— Ζώϊλος Πασιγένου Καρπασεώτης : son effigie est consacrée aux dieux égyptiens par sa fille Ἀρίστιον Ζωΐλου qui doit être la sœur du précédent : ID 2090.

— Ἀντίοχος Καρπασιῶτης fait une dédicace à la déesse syrienne en 107/6 : ID 2286.

On remarquera l'alternance ε/ι dans la graphie de l'ethnique<sup>55</sup>.

(53) M.-Th. COUILLOU, *EAD*, XXX, p. 219.

(54) Cf. P. ROUSSEL, *DCA*, p. 86 ; J. POUILLOUX, *ÉD*, pp. 399-413. — Je dois à M.-Fr. Baslez, qui prépare une thèse de doctorat d'état sur les étrangers à Délos, d'avoir pu compléter de deux personnages la liste que j'avais établie : je lui en exprime ma gratitude.

(55) Sur cette alternance, cf. E. SCHWYZER, *Griech. Grammatik*, I (1939), pp. 350-351 et 444 ; E. MAYSER, *Grammatik des griech. Papyri aus der Ptolemäerzeit*, I (1906), pp. 80-82, spécialement les nos 5 à 8 qui concernent l'alternance devant voyelle.



Fig. 26. --- L'urne funéraire EAD XXX, n° 487.

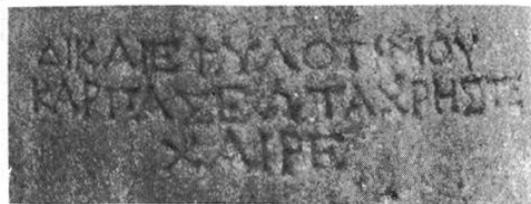


Fig. 27. --- L'autel funéraire de Dikaios, détail de l'épithaphe.



Fig. 28 et 29. --- L'autel funéraire de Dikaios, ensemble et face inférieure.

## 21. « Deux noms antiques de pavement : κατάκλυστον et λιθόστρωτον »

Sous ce titre j'ai commenté deux noms de pavements qui se trouvent inscrits à Délos, le premier sur une mosaïque du Kynthion (ID 2420), le second au milieu d'un dallage du Sanctuaire des dieux syriens (ID 2302)<sup>56</sup>.

### *Λιθόστρωτον.*

Λιθόστρωτον est un mot plusieurs fois attesté dans la littérature et l'épigraphie grecques et latines. Ma contribution consistait à montrer qu'à Délos le mot apparaît dans la dédicace d'un dallage et que ce sens convient à tous les autres exemples connus. Contre les érudits qui croient que λιθόστρωτον désigne l'*opus tessellatum*, je me rangeais parmi ceux qui le traduisent par « dallage » ou *opus sectile*<sup>57</sup>.

Cette position s'est encore récemment trouvée renforcée par une inscription de Kourion<sup>58</sup> où ἡ λιθόστρωτος désigne une rue dallée : Trajan (...) λιθόστρωτον | κατεσκευ<α>σεν τὴν λείπουσαν ἀπὸ τῆς προ|ούσης λιθοστρώτου μέχρι τοῦ φέροντος | εἰς τὴν Παφίαν ὁδὸν προπύλου. C'est ce que soulignent excellemment R. S. Bagnall et Th. Drew-Bear qui déplorent que le supplément du *GEL* cite l'inscription de Kourion à l'appui du sens « *mosaic or tessellated pavement* »<sup>59</sup>. Eux-mêmes ignorent d'ailleurs apparemment et mon article de 1967 et toute la bibliographie pertinente au sujet.

Inversement, en reprenant le célèbre passage de Pline, *II. N.*, XXXVI, 184-189, G. Gullini vient de défendre, d'une façon nouvelle et fort séduisante, la thèse de l'*opus tessellatum* : entendant que Pline, au § 184, donne l'*asarotos oikos* de Sosos comme le plus célèbre des *lithostrota*, il en conclut « che i *lithostrota* pliniani sono mosaici policromi che realizzano un'invenzione pittorica nata per il pavimento » à la différence de l'*emblema* qui serait « la copia in pietra di un originale pittorico »<sup>60</sup>. Cette explication, qui lève des difficultés suscitées par la thèse adverse (quasi-absence d'*opus sectile* à l'époque de Sylla, impossibilité d'appliquer le texte de Pline aux mosaïques découvertes à Préneste), me gêne sur un point : au § 189, Pline dit que les *lithostrota* sont faits de *crustis* ; pour G. Gullini, « *tessera* o *tessella* indica solo la forma dell'unità compositiva del mosaico, come il corrispondente greco ἀβάκιον o

(56) Ph. BRUNEAU, *BCH*, 91 (1967), pp. 423-446.

(57) J'ai fait, *op. cit.*, p. 433, l'inventaire des thèses en présence et de leurs représentants. Parmi les partisans du sens de « dallage » ou d'*opus sectile*, j'ai omis de citer Kl. PARLASCA, *Die röm. Mosaiken in Deutschland* (1959), p. 69, et G. BECATTI, *Scavi di Ostia*, IV, *Mosaici e pavimenti marmorei* (1961), p. 254.

(58) T. B. MITFORD, *The inscriptions of Kourion* (1971), n° 111, lignes 7-10.

(59) R. S. BAGNALL et Th. DREW-BEAR, *Chronique d'Égypte*, 49 (1974), p. 193. On lit dans le *GEL* à l'article λιθόστρωτος : « *paved with stones* (...) 2. esp. *of tessellated work* (...) ; λ., τὸ, *mosaic or tessellated pavement* (...) » ; et le supplément paru en 1968 précise en effet : « λιθόστρωτος 2, add. also λ., ἡ, *Kourion* n° 109 » (erreur pour n° 111).

(60) G. GULLINI dans *Aufstieg und Niedergang der röm. Welt*, I 4 (1977), pp. 752-760 ; les deux passages cités se trouvent respectivement pp. 758 et 757.

ἀβακίσκος; *crusta* invece indica la materia come la parola greca λίθος ο ψῆφος»<sup>60 bis</sup>; passant sur les correspondances avec le grec qui sont irrecevables, je doute que *crusta* désigne le matériau et non la forme : dans tous les textes que je connais, le mot me semble faire référence à la taille des éléments, et surtout, dans l'hypothèse de G. Gullini, je ne vois guère comment expliquer *crusta marmoris* chez Pline, *H. N.*, XXXVI, 48, ni *crustarum marmorearum uarietates* chez Vitruve, VII, 5, 1.

Après tout, en passant en latin, λιθόστρωτον a pu changer de sens comme bien des mots transcrits d'une langue dans une autre (tel « square » en anglais et en français) et ne plus désigner aussi étroitement les dallages. C'est ce que donne à penser Isidore, *Etyim.*, XIX, 14 : *lithostrota sunt elaborata arte picturae paruolis crustis ac tessellis pictis in uarios colores*, si le passage n'est pas simplement une mauvaise réplique de Pline. Bref, en 1978, nous ne sommes guère plus avancés que Spon qui, en 1683, s'interrogeant déjà sur le sens de λιθόστρωτον et mettant d'avance d'accord tenants de « dallage » et partisans de « mosaïque », écrivait : « le mot de *Lithostroton* signifie seulement dans la force du Grec un pavé de pierres; mais ils entendaient par là ces pavez faits de petites pierres jointes et comme enchassées dans le ciment, représentant différentes figures par la variété de leurs couleurs et par leur arrangement » (*Recherches curieuses d'antiquité* [Lyon, 1683], p. 28; les pp. 28 à 32 concernent le vocabulaire antique de la mosaïque).

#### Κατάκλωστον.

Je ne puis vraiment pas me plaindre que mon idée sur κατάκλωστον soit passée inaperçue. En 1967 je propose d'expliquer cet hapax délien comme pavement « lavable ». En 1973, Ernest Will fait trois contre-propositions. Je réfute en 1975. En 1976, E. Will (qui paraît surpris que je ne sois pas plus convaincu par lui qu'il ne l'était par moi) revient une quatrième fois sur la question<sup>61</sup>. Alors pourquoi pas moi, une cinquième fois, en des chants amébées qui font de κατάκλωστον un thème autrement riche que jadis le γαῦλος de la Palestre<sup>62</sup>?

La courte note d'E. Will me paraît apporter trois arguments : le premier concerne le vocabulaire de la mosaïque; le second, l'évacuation des eaux dans les salles mosaïquées; le troisième, le rapport de l'emplacement des dédicaces et des objets dont elles commémorent l'offrande. Comme E. Will, en fait de vocabulaire, se préoccupe fort justement de distinguer l'usage délien des divers usages observables à travers toute l'antiquité, j'en ferai autant dans la discussion des deux autres points.

1<sup>o</sup> Commençons donc par les questions de vocabulaire. Admettant que « l'usage du grec n'est pas fixe quand il s'agit des termes désignant la mosaïque » et que « l'imprécision est évidente si l'on envisage une histoire longue de mille ans et une zone géographique considérable », E. Will soutient qu'en revanche « elle l'est beaucoup moins, lorsqu'on se borne à l'usage délien. Dans la liste détaillée fournie par

(60 bis) G. GULLINI, *op. cit.* p. 758.

(61) Ph. BRUNEAU, *BCH*, 91 (1967), pp. 423-431; E. WILL, *ÉD*, pp. 589-594 (même affirmation dans *Mél. Collart* [1976], p. 356, n. 12); Ph. BRUNEAU, *BCH*, 99 (1975), pp. 283-286 (= « Deliac », n<sup>o</sup> 7); E. WILL, *BCH*, 100 (1976), pp. 589-590.

(62) Je renvoie les non initiés à J. DELORME, *BCH*, 71-72 (1947-1948), pp. 255-261; J. TRÉHEUX, *BCH*, 76 (1952), pp. 562-580; H. VAN EFFENTERRE, *BCH*, 78 (1954), pp. 361-367.

Ph. Bruneau dans son ouvrage sur les mosaïques de Délos, un seul terme désigne de façon sûre et précise les mosaïques : le substantif *ψηφολόγημα* ou le verbe *ψηφολογῆσαι*. C'est bien le terme qui a été employé au Kynthion même pour une autre mosaïque que celle de la salle *k* »<sup>63</sup>. Et il ajoute encore : « on ne tirerait pas aujourd'hui du recours occasionnel au terme de « pavement », pour désigner des mosaïques, la conclusion que notre usage est flottant en ce qui concerne la façon de désigner ces dernières »<sup>64</sup>.

Deux raisons, qui peuvent se combiner, m'empêchent de souscrire aux objections d'E. Will :

a) Même dans l'usage d'un petit groupe comme celui des Déliens, il existe très souvent plusieurs mots pour désigner une seule chose, non pas parce que l'usage est flottant, mais parce que n'importe quel objet est complexe et, par conséquent, analysable en divers caractères, tandis que le langage ne peut que le nommer globalement par un seul d'entre eux : « pavement », qui renvoie à l'emplacement au sol, et « mosaïque », qui désigne une technique d'assemblage de petits éléments autonomes, sont évidemment interchangeable en français, selon qu'on est sensible à la localisation ou à la mise en œuvre du matériau. A la limite, il pourrait exister, pour nommer la même chose, autant de mots que d'aspects reconnus en elle, et, inversement, un même caractère étant généralement commun à plusieurs choses, un même et seul mot peut servir à les désigner en dépit des dissemblances qui, à d'autres points de vue, sont perceptibles entre elles. C'est pourquoi, dans les inscriptions déliennes, il est plusieurs mots pour dénommer les salles de banquet, comme le reconnaît bien E. Will<sup>65</sup>, pour la raison, dois-je préciser, que sont privilégiés tantôt leur aspect architectural (*οἶκος*), tantôt leur aménagement (*ἐξέδρα*; cf. ailleurs *τρίκλιος*), tantôt leur fonction (*ἔστιατόριον*), et il doit en aller de même pour les mosaïques, comme E. Will le juge du reste possible, mais en note<sup>66</sup>, pour *κονιάσαι* et *κατάστρωμα*.

b) La variété des noms peut toutefois s'expliquer de façon inverse et n'être en réalité qu'une apparence et le fait de notre ignorance : au lieu de mots différents pour dénommer des choses qui nous paraissent presque identiques, nous pouvons avoir affaire à des mots différents pour dénommer des choses qui paraissaient différentes aux anciens, en particulier aux artisans qui posaient les pavements. Tout langage technique, en effet, tend à la monosémie, c'est-à-dire vise à constituer une nomenclature sans équivoques, entre autres en donnant aux mots existants une acception spécialisée. Il peut en être ainsi à Délos en matière de mosaïques : j'ai

(63) E. WILL, *BCH*, 100 (1976), p. 589.

(64) *Ibid.*, n. 3.

(65) E. WILL, *op. cit.*, p. 590. Le vocabulaire délien des salles de banquets donne lieu là à cette précision : « je m'empresse de répéter d'ailleurs que le vocable correspondant à *κατακλίνεσθαι* ne pouvait être que *κατάκλιος\** (sur le modèle de *τρίκλιος* attesté par ailleurs) et que le problème ne se pose donc pas dans notre cas ». Ce court paragraphe serait difficilement intelligible si l'on ne se rappelait que j'avais parlé d'une forme *\*κατάκλιστον* que je rejetais comme ne pouvant signifier que « couchable » (7, p. 286). Il est vrai que jamais E. Will n'avait avancé cette forme et qu'il précisait même (*ÉD*, p. 594, n. 17) qu'« il faudrait restituer *\*κατάκλιον* ». Mais E. Will n'avait pas moins écrit (p. 594), qu'« on ne saurait exclure la possibilité d'un vocable plus précis qui aurait été tiré de la racine *κατακλίνω* ». Si ce vocable ne peut être que *\*κατάκλιον*, je me demande en quoi cela intéresse le débat sur *κατάκλυστον* ; et s'il concerne *κατάκλυστον*, il ne peut être que le *\*κατάκλιστον* que j'ai récusé.

(66) *Op. cit.*, p. 589, n. 3.

rassemblé les inscriptions déliennes qui concernent ou peuvent concerner les différents genres de pavements ; cela fait vingt-six textes où sont utilisés sept termes<sup>67</sup>. Mais il faut prendre garde que l'usage délien auquel on veut se référer n'est pas si bien connu et qu'en trois cas seulement le mot est matériellement associé à un pavement :

*ID 2302* : λιθόστρωτον, dédicace sur une plaque de marbre au milieu d'un dallage de gneiss qu'elle désigne ;

*ID 2288* : ψηφολογήσαι, *opus tessellatum* ;

*ID 2420* : κατάκλυστον, dédicace en *opus tessellatum* au centre d'un pavement d'éclats de marbre.

C'est, comme on voit, trois mots différents pour trois techniques différentes : dans l'état très restreint de notre information, peut-on même jurer que telle n'était pas cette nomenclature technique vers laquelle on tendait ?

J'ajoute qu'en bonne méthode les positions d'E. Will me paraissent passablement dangereuses : lorsqu'il écrit « dans la liste détaillée fournie par Ph. Bruneau, un seul terme désigne de façon sûre les mosaïques : ψηφολόγημα ou ψηφολογήσαι », il se refuse d'entrée à examiner tous les autres cas litigieux qu'il tient alors comme étrangers au problème en suspens et ne peut finalement que se conforter dans l'idée d'une nomenclature univoque.

2<sup>o</sup> A la discussion de l'usage lexical, succède celle d'un usage technique. Comme je soulignais l'absence d'un dispositif d'écoulement dans une pièce dont E. Will entend faire un *compluvium*, il rétorque que « c'est simple pourtant : elles prenaient le même chemin que les eaux de lavage versées à pleins seaux (κατακλύζειν) à d'autres moments, peut-être simplement par la porte — ou alors ce « lavable » n'était-il pas lavé ? ». E. Will précise que, ce disant, il s'est « permis de sourire »<sup>68</sup>. Ce sourire serait pourtant moins de mise si, ici aussi, il se souciait davantage de l'usage délien, qui est fort net. L'aménagement de dispositifs d'écoulement des eaux dans les locaux mosaïqués varie en effet selon la quantité d'eau que le pavement avait à recevoir, c'est-à-dire selon qu'il était ou non hypèthre :

a) dans les salles couvertes les pavements sont normalement disposés sans dispositif d'écoulement, sauf en trois cas où un cadre de marbre ménage un étroit conduit d'évacuation (diam. : environ 6 cm)<sup>69</sup>. Ces trois exceptions confirment que les salles couvertes étaient lavées, mais l'étroitesse du canal d'écoulement et, à plus forte raison, dans tous les autres cas, son absence prouvent que ces pavements étaient « lavables » au sens ménager du mot ;

b) dans les cours hypèthres, au contraire, le pavement est normalement un peu incliné et les eaux s'écoulaient par un caniveau, et là même où règne une colonnade, alors que le stylobate et le pavement posé plus bas forment une sorte de bassin qui protégeait de l'inondation, on a pourtant cru utile de construire un canal d'évacuation des eaux pluviales<sup>70</sup>. Encore ne s'agit-il jamais à Délos d'un *compluvium* : le caniveau

(67) *EAD*, XXIX, pp. 119-120.

(68) E. WILL, *op. cit.*, p. 589.

(69) *EAD*, XXIX, nos 68 et 73 et pp. 322-324.

(70) J'ai omis d'inventorier tous les exemples dans *EAD* XXIX où je n'en ai cité que trois (p. 104). De tels dispositifs se rencontrent au moins à la Maison des comédiens (*EAD*, XXVII, p. 40 : écoulement au

ne recueillait que la pluie directement précipitée sur le pavement, car les eaux des toits ne se déversaient pas dans la cour, comme d'un *compluvium* dans un *impluvium*, mais, par une gouttière, dans la citerne qui est presque toujours aménagée sous le pavement de la cour<sup>71</sup>.

Comment eût-on pu se passer d'un dispositif d'écoulement dans la pièce *k* du Kynthion, si étroite et dépourvue de bassin comme de citerne, si elle avait vraiment possédé un *compluvium*? E. Will, qui a vécu comme moi à Délos, sait bien que le volume de deux ou trois seaux contrôlés au balai, qui suffisent à « laver à grande eau » est incommensurable aux cataractes qu'à la fin de l'hiver le ciel déverse sur l'île, parfois sans interruption pendant plus de douze heures. A mes yeux, l'usage délien n'autorise pas à croire que la pièce *k* du Kynthion fût hypèthre, puisque l'absence de dispositif d'écoulement la rattache au groupe des salles couvertes et non à celui des cours à ciel ouvert, ce qui exclut que *κατάκλυστον* puisse désigner un *compluvium*.

3<sup>o</sup> Des usages lexical et technique passons enfin à l'usage épigraphique, précisément à celui qui concerne l'emplacement des dédicaces. J'avais argué du fait que *κατάκλυστον* doit être le pavement parce qu'autrement, disais-je, la dédicace *ID 2420* « serait, à ma connaissance, la seule dédicace sur mosaïque se rapportant à autre chose que la mosaïque elle-même ». E. Will réplique : « s'il en est bien ainsi, il faut le rappeler dès le départ, la discussion s'en trouverait simplifiée. Il reste à démontrer qu'il en est bien ainsi; mais laissons ce soin à notre aimable critique » et il ajoute en note : « ni Roussel-Launey, ni R. Vallois n'ont fait attention à cette règle. Je n'ai pas procédé à une enquête à ce sujet et je peux simplement faire état des données du sanctuaire syrien. Il est un fait que la dédicace des constructions connues se lit toujours sur des pierres ou plaques isolées qui étaient à l'origine murées dans les parois des édifices mentionnés. Dans *ID 2288*, la dédicace de la mosaïque rappelle aussi celle de l'exèdre. Inversement, dans *ID 2310* (Théoi Protoi), la mosaïque est mentionnée entre autres sur une colonne et dans *ID 2426* (Kynthion) elle est dédiée sur une pierre. Un cas épineux est celui de *ID 2244*, la mosaïque d'une petite chapelle du sanctuaire syrien, où la mention  $\alpha[\delta]\rho\alpha\nu\alpha$ , aujourd'hui disparue, mais lue par Roussel-Launey, fait difficulté. »<sup>72</sup>.

Je n'ai pas compétence pour discuter de ce mot non grec, mais les autres objections d'E. Will ne me convainquent pas encore. Le problème, en effet, est de savoir si, oui ou non, une dédicace inscrite sur mosaïque ou insérée dans un dallage est nécessairement relative à cette mosaïque ou à ce dallage : si c'était oui, « la discussion s'en trouverait simplifiée », ou plutôt, pour être plus précis, mes chances

Sud-Est), à la Maison du lac (*EAD*, XXIX, n° 93 : Sud-Est), à la Maison de l'hermès (caniveau de marbre et évacuation à l'angle Nord-Est), à la Maison de Philostrate d'Ascalon (*ibid.*, n° 196 : Sud-Ouest), à la Maison des dauphins (*ibid.*, n° 210 : Sud-Est), à la Maison des masques (évacuation à l'angle Sud-Ouest), à la Maison de Cléopâtre (angle Sud-Ouest), à la Maison du Dionysos (*ibid.*, n° 293 : Sud). Le dispositif du Gymnase est décrit par J. AUDIAT, *EAD*, XXVIII, *Le Gymnase* (1970), pp. 15-18.

(71) Des vestiges des dispositifs de descente des eaux pluviales dans les citernes ont été reconnus. Les découvertes récentes fournissent des exemples pour une cour à péristyle (*EAD*, XXVII, *L'Ilot de la Maison des comédiens*, p. 40) et pour une cour à péristyle incomplet (*BCH*, 89 [1965], p. 891).

(72) E. WILL, *op. cit.*, p. 590.

d'avoir raison seraient accrues. Or il me semble qu'à Délos comme ailleurs on doit conclure à l'affirmative :

a) A Délos, en premier lieu, les choses sont claires : s'il fallait, comme le demande E. Will, rappeler dès le départ la « règle » à laquelle ni Roussel-Launey ni Vallois « n'ont fait attention » (mon respect pour ces grands « Déliens » va jusqu'à admettre qu'ils pouvaient avoir remarqué quelque chose sans toujours le dire), il me semble que je l'ai fait dès 1967, d'ailleurs moins fermement qu'il n'eût convenu<sup>73</sup>; et si E. Will n'a « pas procédé à une enquête à ce sujet », il a bien fait de s'épargner cette peine puisque j'avais déjà rassemblé en 1967 les données déliennes<sup>74</sup>. Or les dédicaces de pavements sont conformes à un usage qui est loin d'être aussi incertain que la note d'E. Will le donnerait à croire :

1) Plusieurs dédicaces de pavements ne s'y trouvent pas inscrites, mais sont gravées sur des marbres indépendants :

ID 2310, colonne du sanctuaire des Theoi Protoi, [ψηφ]ολογή[μ]ατ[α] et autres offrandes ;

ID 2426, bloc du Kynthion, ψηφολόγημα et peut-être autres offrandes car l'inscription est lacunaire ;

ID 2065, plaque du Sarapieion C, λιθόστρωτον et autres offrandes ;

ID 2087, plaque du Sarapieion C, λιθόστρωτον et autres offrandes ;

ID 2204, plaque du Sarapieion C, λιθόστρωτον et autre offrande ;

et, si l'on accepte qu'il s'agisse de pavements :

ID 2085 et 2086, plaques du Sarapieion C, κονίασις et autres offrandes ;

ID 2100, plaque du Sarapieion C, κατάστρωμα.

Hormis la dernière, toutes ces dédicaces commémorent plusieurs offrandes : tantôt le marbre inscrit n'a d'autre fonction que d'être le support de la dédicace qu'on a cru devoir graver séparément parce qu'elle concernait plusieurs choses différentes ; tantôt, selon un usage général, il appartient à une des offrandes mentionnées dans la dédicace ; quant à la plaque ID 2100, elle était encadrée dans le κατάστρωμα et, s'il s'agit bien d'un pavement, appartient au groupe suivant.

2) Ce second groupe est formé de plusieurs dédicaces inscrites sur le pavement :

— soit tracées en *opus lessellatum* :

ID 2577 (= EAD, XXIX, n° 16), Agora des Italiens, L. ORBIUS M. F. HOR(atia) ;

ID 2576 (= n° 25), Agora des Italiens, Πόπλιος [Σατ]ρικάνιος Ποπλίου υἱός ;

ID 2244 (= n° 190), Sanctuaire des dieux syriens, dédicace de α[δ]ρανα ;

ID 2274 (= n° 194), Sanctuaire de dieux syriens, ex-voto de l'Athénien Phormion à Hagné Aphrodité ;

ID 2288 (= n° 195), Sanctuaire des dieux syriens, Μίδας ... ἐψηφολόγησεν ;

ID 2420 (= n° 204), Kynthion, dédicace du κατάκλυστον ;

— soit gravée sur une plaque de marbre insérée dans un dallage :

ID 2302 (= n° 193), Sanctuaire des dieux syriens, dédicace d'un λιθόστρωτον placée dans un dallage de gneiss ;

(73) BCH, 91 (1967), pp. 424 (en bas)-426 (en haut).

(74) Ibid., p. 426.

*cas douteux* : ID 2100 ; si *κατάστρωμα* désigne un pavement (cf. ci-dessus), cette plaque pouvait s'y trouver également maçonnée.

Hormis trois cas douteux, ID 2100 où le sens de *κατάστρωμα* n'est pas certain, ID 2244 où le mot oriental α[δ]ρανα est encore inexpliqué et notre ID 2420 qui est en question, je constate que ID 2577, 2576 et 2274 ne peuvent concerner que le pavement où elles sont placées puisque le dédicant a omis de préciser de quoi il s'agissait, et que ID 2288 et 2302 commémorent exclusivement l'offrande du pavement, car c'est jouer sur les mots d'écrire qu'ID 2288 « rappelle aussi celle de l'exèdre » : *ὁ καὶ τὴν ἐξέδραν ἀναθείς*, « le même qui a dédié aussi l'exèdre », souligne la générosité du dédicant, mais l'inscription sur mosaïque ne concerne pas précisément l'exèdre puisqu'on en possède par ailleurs la propre dédicace (ID 2253 ; cf. ID 2254). Il n'y a donc rien d'extravagant à penser que ID 2420 concerne aussi le pavement où elle est inscrite et que *κατάκλυστον* soit donc une mosaïque ; je doute qu'un édifice ou une partie d'édifice, et en tout cas une mosaïque, portent une dédicace qui ne les concerne pas<sup>75</sup>.

b) Si l'usage délien auquel E. Will veut qu'on se tienne en fait de nomenclature semble pourtant ici trop restreint, « l'usage généralement hellénique » ne me paraît pas différent. Quand j'écrivais qu'ID 2420 « serait, à ma connaissance, la seule dédicace sur mosaïque se rapportant à autre chose que la mosaïque elle-même », les mots « à ma connaissance » n'étaient pas une simple clause de style et j'avais seulement évité d'asséner aux lecteurs près d'une centaine de références bibliographiques, espérant qu'on voudrait bien croire que j'essaie de ne pas écrire sans réflexion ni information, si inévitablement incomplète soit-elle. Donc, toujours à ma connaissance, les rares dédicaces sur mosaïque antérieures à l'époque paléochrétienne se rapportent toutes à la mosaïque elle-même : à l'époque hellénistique, celle de l'Iseion d'Érétrie concerne indubitablement le pavement qui la porte<sup>76</sup> et c'est aussi le cas, à l'époque impériale, des inscriptions des mosaïques de Céphalonie<sup>77</sup>, de celle de Trikala<sup>78</sup> et de celles de Cheikh Zouède qui ne sont pas d'ailleurs strictement des dédicaces<sup>79</sup>. C'est seulement dans l'antiquité tardive, en Grèce et dans l'ensemble du monde hellénisé, que certaines inscriptions sur mosaïque ne concernent plus la

(75) C'est bien pourquoi j'avais tenu dès l'abord pour impossible l'explication que Ch. Picard donnait de la dédicace ID 1774 gravée sur l'architrave Ouest de la cour F de l'Établissement des Poseidoniastes ; l'explication nouvelle que j'en ai proposée (ci-dessus, p. 133), conforme à l'usage que j'indique ici, continue à me paraître plus satisfaisante.

(76) IG XII Sup, n° 564 avec mon commentaire dans *Ant. Kunst*, 12 (1969), p. 81, repris dans *Le sanctuaire et le culte des divinités égyptiennes à Érétrie* (1975), p. 77 : la dédicace, en *opus tessellatum*, commémore la pose des revêtements tant des murs que des sols.

(77) Cf. G. DAUX, *BCH*, 87 (1963), pp. 636-638 avec bibliographie antérieure (j'ai donné une traduction française dans *REG*, 79 [1966], p. 717, n. 3). — L'image de l'Envie et les distiques élégiaques qui la commentent, placés dans le vestibule, sont à rapprocher des inscriptions qui, à l'entrée d'un édifice, repoussent le mal, le mauvais œil ou l'Envie, et en particulier d'une inscription mosaïque de Cheikh Zouède (cf. ci-dessus, n. 79).

(78) *BCH*, 98 (1968), p. 870. La restitution de l'inventeur n'est pas satisfaisante, mais rien d'autre n'a été proposé. J'ai brièvement commenté cette mosaïque dans *REG*, 83 (1970), pp. xvi-xvii.

(79) Cf. J. et L. ROBERT, *REG*, 77 (1964), *Bull. épigr.*, n° 546 avec bibliographie antérieure, et ci-dessus, n. 77.

mosaïque elle-même mais commémorent la construction d'édifices ou sont funéraires<sup>80</sup>; quelques autres concernent à la fois la mosaïque et d'autres offrandes; cependant le plus grand nombre, dans les églises comme dans les synagogues, continue à se rapporter à la seule mosaïque, qui s'y trouve expressément nommée : ψήφωσις, μούσωσις, κέντησις. J'en tiens à la disposition de qui le veut plus de quatre-vingts exemples qu'on me saura gré, j'espère, de ne pas citer<sup>81</sup>.

Mon explication de *κατάκλυστον* comme désignant un pavement me paraît donc toujours plausible. Il est vrai que c'est un *hapax*, mais E. Will qui « continue de (s'en) étonner »<sup>82</sup> ne doit pas en être plus surpris que de tout autre *hapax*, par exemple, toujours dans le domaine des pavements, d'ἀδακίσκος, σύγκρουστον, ὑελουργία, χαμοκέντησις, χονδροβολία.

E. Will va-t-il derechef me reprocher l'emploi d'un « ton magistral soutenu »<sup>83</sup>? Malgré le goût secret des universitaires à être tenus pour des maîtres, je crains bien que l'expression, sous sa plume, ne soit peu élogieuse, mais comme j'attends d'un maître qu'il raisonne d'ensemble et sans passion, elle ne m'offense nullement. Je respecte infiniment l'œuvre d'E. Will que je tiens sans hésitation pour un maître; mais quand je le vois m'opposer trois autres explications plus improbables que la mienne et combattre celle-ci sur la base d'enquêtes incomplètes, j'ai un peu l'impression qu'il ne veut pas que *κατάκλυστον* soit un nom de pavement et je me demande pourquoi. Quant à moi, si je suis revenu une troisième fois sur la question, c'est, comme l'écrit excellemment E. Will, que « ce sujet minime pose un problème de méthode ou de raisonnement »; peu enclin par tempérament à vouloir faire triompher mes vues, je prends seulement à mon compte cette sage opinion de Lessing : « J'avoue cependant que je trouve un peu excessive l'aversion du public actuel contre tout ce qui s'appelle polémique ou paraît l'être. On semble oublier combien de questions importantes n'ont pu être éclaircies que grâce aux contradicteurs, et que les hommes ne seraient d'accord sur quoi que ce fût s'ils ne s'étaient querellés sur rien »<sup>83bis</sup>.

(80) J'ai commenté la signification plus générale de cet usage qui me paraît nouveau dans la revue polonaise *Archeologia*, 27 (1976), p. 41 et n. 184.

(81) De la discussion j'élimine un rapprochement qui pourrait venir à l'esprit : à première vue, *σύγκρουστον* (cf. L. ROBERT, *RPhil.*, 48 [1974], p. 235 ; *REG*, 89 [1976], *Bull. épigr.*, n° 405) paraît formé comme *κατάκλυστον* ; mais la finale -στον n'est pas celle d'un adjectif verbal, elle est issue de l'équivalent grec du latin *crustae* (= éléments d'un *opus sectile*).

(82) E. WILL, *op. cit.*, p. 590.

(83) E. WILL, *op. cit.*, p. 589.

(83 bis) LESSING, *Wie die Allen den Tod gebildet* (Berlin, 1769), avant-propos (trad. franç. dans J. BIALOSTOCKA, Coll. « Miroirs de l'art » [1964], p. 142).